

GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS

CODE 3

JARDINS CHAMPETRES

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIELS MATERIAUX	OBSERVATIONS
GAZON				
Tonte	Déclenchement : 15 cm Coupe 10 cm	6 à 8 tontes par an	Tondeuse rotative ou tondeuse à fléaux	Ramassage aux abords des allées, trottoirs, bâtiments Tonte en code 2 en bordure d'allées, trottoirs, clôtures.
Tonte en pied d'arbres	Coupe d'herbe après certaines tontes	1 à 2 interventions par an	Débroussailluse ou petite tondeuse	
ARBUSTES ET MASSIFS DE VIVACES				
Taille	Recépage	1 fois tous les 5 ans pour un arbuste donné	Tronçonneuse	
	Paysagère	1 fois par an	sécateur	Maintien du port naturel de l'arbuste
Paillage	Feuilles soufflées depuis les allées			Utilisation possible des déchets de tailles broyés
HAIES				
Taille	Haies 2-3 faces	1 à 2 fois par an	Lamier ou tailleuse de haie	Déchets broyés épandus en paillage sur place ou évacués
ROSIERS HORTICOLES				
Taille	Présence exceptionnelle de rosiers horticoles. Dans ce cas, se référer à l'entretien des rosiers du Code 2.			
Travail du sol				
Paillage				
Désherbage				
Fertilisation				
AIRES ET ALLEES SABLEES				
Désherbage	Traitement curatif induisant une absence d'herbe après intervention	Tolérance des adventices jusqu'à 8 cm de hauteur	Désherbeur mécanique ou manuel	Désherbage d'une largeur de cheminement d'usage. Les surlargeurs enherbées peuvent être tondues.
RAMASSAGE DES FEUILLES				
Ramassage systématique sur allées et trottoirs		1 fois par semaine pendant la chute des feuilles	Souffleur, rateau	Réutilisation sur site en paillage sur massifs